

La feuille de Charmes



Edito

La rentrée est déjà loin derrière nous. Je souhaite aux élèves, collégiens et lycéens une bonne année scolaire.

Le froid n'étant pas encore installé, les travaux de terrassement et d'enfouissement des Points d'Apport Volontaires ont commencé. Les travaux sont prévus sur une durée de 3 semaines.

Un Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics (PAVE) va être lancé sur notre commune avec l'aide de l'Association des Maires. Ce plan donnera l'occasion de retravailler sur l'offre de stationnement qui est déjà saturée malgré les travaux réalisés en 2012.

En parallèle de ce plan, la loi du 11 février 2005 prévoit la mise en accessibilité de tous les établissements et installations recevant du public. Dans ce cadre, toujours avec l'aide de l'Association des Maires, un Agenda d'Accessibilité Programmée est prévu. Cet Agenda d'Accessibilité Programmée permet d'être en conformité avec la loi, pour ceux qui n'ont pas satisfait à ces obligations après le 1er janvier 2015. Il apportera un cadre juridique sécurisé et s'accompagnera d'un calendrier précis et d'un engagement financier pour la mise aux normes.

Une consultation d'architecte est lancée pour une étude de construction de logements locatifs en lieu et place de la maison anciennement Thouvenin, située rue du Progrès. Une rencontre avec l'observatoire de l'habitat nous a permis d'identifier un manque de logements sur notre secteur. La création de logements peut permettre, à travers les loyers perçus, d'avoir des recettes supplémentaires pour notre budget principal.

Je souhaite également vous faire part des dispositions qui concernent l'évolution des fonctionnements de notre commune et de notre intercommunalité dans les prochains mois. Cette évolution est notamment issue de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République).

- La compétence urbanisme est dorénavant exercée par le PTLU (Pays Terre de Lorraine Urbanisme). Ce service est commun à quatre intercommunalités et a pour mission d'instruire toutes les demandes d'urbanisme de nos collectivités (permis de construire, demande préalable, certificat d'urbanisme...). Ce service est désormais payant, le coût de chaque dossier instruit reste pour l'instant à la charge de la commune.
- Le projet de schéma de mutualisation des services doit permettre aux communes qui le souhaitent de se doter de services communs. Cette mutualisation peut être, par exemple, une mutualisation de personnels de secrétariat ou technique, une mutualisation de matériels, une mutualisation de marchés de fournitures... L'objectif à terme est de réduire les coûts de fonctionnement des communes tout en maintenant le service public.
- Un schéma de mobilité sur la Communauté de Communes du Toulinois est à l'étude afin de permettre de développer des solutions de transport collectif pour faciliter les déplacements sur notre territoire.
- De nouvelles compétences seront prises par l'intercommunalité au 1^{er} janvier 2018. Il s'agit des compétences eau et assainissement. La collecte et traitement des déchets et la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) doivent être transférées pour 2020.
- Dans chaque département un Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) prévoit une couverture intégrale du territoire par des EPCI (Etablissement Publics de Coopération Intercommunale). Le périmètre de notre Communauté de Communes sera probablement étendu avec une fusion probable avec nos voisins de la Communauté de Hazelle en Haye.

Le 11 novembre 2015, j'aurai l'honneur de remettre le drapeau des anciens combattants de Charmes-la-Côte à leur porte drapeau. Vous êtes invités à participer à cette cérémonie qui mettra à l'honneur tous les combattants Carpieniens morts au combat.

Je souhaite aussi remercier M. et Mme Castelli du don qu'ils ont fait à la commune d'un magnifique pressoir à raisin, qui sera rénové et certainement installé à l'entrée du village.

Je vous donne rendez-vous au 11 novembre.

Jean-Luc Starosse

Dans ce numéro :

Edito	1
Etat Civil	2
Nouveaux habitants	2
Carte Nationale d'Identité et Passeport	2
Recyclage, tri et composteur	2
Bibliothèque	3
Nouveau site internet de la commune	3
Commande groupée de fuel	3
Fêtes des voisins	3
Activités du Foyer Rural	4

Etat Civil

Naissances :

Adèle FLORIMOND, née le 26 juin 2015, fille de Adeline CLERC et Alexandre FLORIMOND, domiciliés au 8 rue des Bosquets.

Emma LANARO au 36ter rue du Progrès.

Léna ARMAND née le 17 septembre 2015, fille de Magali POIRIER et Colin ARMAND, domiciliés au 2 rue Attonaixe.

Tous nos vœux de bonheur et félicitations aux parents.

Mariage à Toul de Marie-José CAUVE et Jacky POINTEAUX le samedi 10 octobre 2015

Félicitations aux mariés.

Décès de M. Philippe CLAUSSE, le 9 septembre 2015. *Toutes nos condoléances à la famille.*

Nouveaux Habitants

M. et Mme FORMENTEL Bernard et Emilie et leurs 2 enfants Inès et Ivan au 14 rue du Han.

M. et Mme MORIN Pierre et Frédérique et leur fille au 32 rue du Progrès.

Mme DESMARET-LEPAGE Daisy et sa fille Emma au 36 TER rue du Progrès.

Mme PHILIPPE et ses enfants au 2 rue des Jardinets

M. PAGEL Michael et Mme DIAS Stéphanie et leurs filles au 13 bis rue du Progrès.

Bienvenue à tous

Carte Nationale d'Identité et Passeport.

Toutes les cartes d'identité établies depuis le 2 janvier 2004 ont désormais une validité de 15 ans. Par ailleurs, vous avez la possibilité, pour vos passeports, d'acheter sur le site timbres.impots.gouv.fr un timbre fiscal dématérialisé.



Recyclage, tri et composteur.

L'EcoDDS, éco-organisme chargé de la collecte des déchets issus du bricolage, du jardinage et de l'entretien de la maison, organise une opération de collecte sur une quarantaine de parkings de grande surface de bricolage. Vous pouvez consulter les lieux de collecte sur le site internet mesdechets.specifiques.com.

Vous pouvez également trouver sur le site www.eco-mobilier.fr les emplacements des points de collecte des vieux meubles et mobiliers.

La collecte des emballages (verre et autres emballages) représente 93kg/an/habitant pour notre commune. Nos efforts de tri sont payants, puisque nous sommes largement au dessus de la moyenne lorraine qui est de 77kg/an/habitant. Nous vous invitons à poursuivre dans cette voie en respectant scrupuleusement les consignes de tri qui seront affichées sur le nouveau site des PAV semi-enterrés.

Le taux de TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) pour la part fixe est passée en 2015 de 8,48% à 6,99% de la base foncière. La part incitative passe, quand à elle, à 0,00870€/litre comptabilisés au lieu de 0,00430€ en 2014. Le coût de la levée reste inchangé à 0,75€.

Depuis le 1er septembre, une opération spéciale est lancée par la CCT sur les composteurs plastique ou bois au prix unique de 20€. Dans la limite des stocks disponibles.

Bibliothèque

La bibliothèque municipale est heureuse de vous accueillir les mardis de 17h00 à 18h30, les mercredis de 17h00 à 18h00 et les samedi de 11h00 à 12h00.

L'équipe se compose à présent de :

Michèle COURTOIS, Cécile DECORNY, Isabelle DUS-SAUCY, Aude JARRY, Marie-Thérèse FLEUROT, Patricia MASCI et Daniel MATHIEU.

Bienvenue aux nouvelles bénévoles. N'oublions pas les deux personnes qui donnent de leur temps pour la maintenance informatique.

Des nouveautés se trouvent sur les rayonnages, albums enfants, bandes dessinées, documentaires juniors et adultes, romans, fond lorrain...

Des animations vous seront bientôt proposées: kamishibai, raconte-tapis, apéro-lecture...

Nous souhaitons également faire l'acquisition d'une liseuse afin de vous proposer une autre approche de la lecture.

Nous remercions les bénévoles et les lecteurs qui ont permis à notre bibliothèque d'être en haut du tableau des bibliothèques du département et de recevoir les félicitations de la Médiathèque de Meurthe-et-Moselle.

L'inscription et les emprunts à la bibliothèque sont toujours gratuits.



Nouveau site internet de la commune

Le site internet de la commune a été mis à jour en juillet 2015. Vous pouvez consulter cette nouvelle version à l'adresse www.charmes-la-cote.fr.



Commande groupée de fuel

Les personnes intéressées par une commande de fuel (qualité ordinaire ou supérieure) groupée avec les communes de Mont-le-Vignoble et Blénod-les-Toul peuvent se faire connaître en mairie ou auprès de M. Rémi ADAM au 03.83.62.53.58. Les dates limites de prise en compte des commandes sont les suivantes :

- 15 janvier 2016;
- 15 avril 2016.

Fête des voisins



Activités du Foyer Rural

BILAN DES MANIFESTATIONS PASSES :

Une **soirée entre voisins** a eu lieu le vendredi 29 mai avec une décoration particulièrement colorée dans la rue du Progrès où une guirlande de fanions avait été accrochée donnant ainsi un petit air festif à ce rassemblement. Une autre équipe s'était installée dans la rue des Bosquets avec sangria en apéritif. Dans la rue du Paquis, la rue de la Monnaie et la rue du Han, plus prudemment, les tables avaient été installées dans les garages ou granges et c'est vers 4 h du matin que la rue du Han a accueilli différentes personnes des autres quartiers voulant poursuivre la soirée....

Cette année, pas de **repas de fin d'année pour les ateliers cuisine** - mais on vous donne rendez-vous l'année prochaine, en juin.

La **fête de l'été** confirme son succès, année après année, avec le spectacle de fin d'année présenté par les enfants des cours de danse d'Aude Frientz, un repas préparé par l'équipe du cochon, Marcel, Jean-Michel... et une animation musicale proposée par les jeunes du foyer rural.

Le **centre de loisirs**, dirigé par Camille a accueilli les enfants du 06 au 24 juillet. Elle était aidée par Louisianne et Jérémy.

Pétanque le mardi 14 juillet et bal la veille avec feux d'artifices offerts par la mairie.

La **fête du village** des 25 et 26 juillet avec l'orchestre Del'Folies. Apéritif offert par le foyer le dimanche midi pendant l'animation musicale proposée par Kévin. Fin des festivités du week avec ambiance années 80 le dimanche soir. On attend vos idées pour redynamiser cette fête : toutes vos remarques sont les bienvenues.

Europaparc le samedi 5 septembre avec un bilan mitigé quant au nombre de participants (une dizaine de personnes ayant annulé leur réservation). Un autre parc d'attraction pourrait être proposé pour l'année 2017 comme Nigloland.

1^{ère} séance **cinéma** de la saison le 12 septembre avec Jurassic world.

2^{ème} séance le 9 octobre avec Les minions.

On ne peut pas donner la liste des films sur l'année car on vous propose des titres dont l'ancienneté de sortie est maximum de 2 mois....

Dorénavant, les projections se feront au rez-de-chaussée : David a installé l'écran dans la salle du bas et des coussins vous seront proposés lors des prochaines séances, mais vous pouvez aussi apporter vos propres sièges... Nous vous proposons un cinéma en campagne, qui, comme son nom l'indique n'a pas vocation à concurrencer les grandes salles de cinéma qui proposent des fauteuils beaucoup plus confortables, mais à un prix différent... La séance est à 3,50 € pour les enfants de moins de 15 ans et 4,50 € pour les adultes.

L'Assemblée Générale s'est tenue le 3 octobre avec plus d'une quarantaine de participants.

Présidente : Isabelle Dussaucy

Vice-Président : Julien Blot

Secrétaire : Perrine Courtois

Secrétaire adjointe : Aude Jarry

Trésorier : Benoît Lacercat

Trésorière adjointe : Camille Dussaucy

Et Nicolas Baronnet, Jérémy Félices, David Laurrin, Isabelle Pousset, Laurence Rey,

Valérie Starosse

MANIFESTATIONS A VENIR :

dimanche 18 octobre : randonnée d'automne

samedi 31 octobre : Halloween

INFORMATIONS :

Les **cartes du foyer** sont en vente. Vous pouvez les régler directement chez Valérie ou Isabelle ou bien déposer votre règlement dans les boîtes aux lettres. La carte est à 8 € - Le **calendrier** des manifestations sera offert à chaque foyer adhérent et vendus 2 € à ceux qui ne souhaitent pas adhérer. Le fait d'acheter une carte du foyer est un acte tout d'abord d'adhésion à un système qui contribue à l'animation en milieu rural.

Reprise des **cours de danse** :

Le jeudi de 17 h 15 à 18 h 15 pour les 5/8 ans et de 18 h 15 à 19 h 15 pour les 9/11 ans - les inscriptions sont en cours

Les **ateliers cuisine et bricolage** reprennent dès le mois d'octobre et vous serez informés des prochains grâce au tract distribué tous les mois dans votre boîte aux lettres.

Plus de cours de zumba, faute de professeur.

Plus de cours de gymnastique, faute de participantes - néanmoins, le matériel de gymnastique peut être mis à votre disposition sur demande.

Marie-Thérèse propose un **atelier tricot** à partir du **vendredi 16 octobre à 14 h** au foyer.

Merci de réserver votre **soirée du 5 décembre** au cours de laquelle les enfants des **TAP** vous présenteront leur **nouveau spectacle** - merci de venir les encourager et applaudir les fables de La Fontaine, saynètes, mimes et la légendaire partie de cartes du film Marius de Marcel Pagnol. Ce divertissement sera proposé dans le cadre du **téléthon**.

Un **sondage** sur la destination du futur **marché de Noël** prévu le **samedi 12 décembre** vous a été proposé sur le tract du mois d'octobre - vous avez **jusqu'au 25 octobre** pour y répondre.

Il y aura un **vide-greniers** le **samedi 3 septembre 2016**.

Valérie est responsable des locations de salle. Pour le prêt de marabouts, tables et bancs, s'adresser à Julien Blot.

Toute l'équipe du foyer rural vous souhaite une bonne rentrée.

